



Mémoire présenté par la Fédération Histoire Québec
à l'occasion de l'examen du Projet de loi n° 64
Loi instituant le Musée national de l'histoire du Québec

Septembre 2024

I. La Fédération Histoire Québec : 350 organismes citoyens acteurs incontournables de l'histoire au Québec

La Fédération Histoire Québec (FHQ) est l'organisme national de regroupement des associations en histoire, généalogie et patrimoine depuis 1965. En plus de rassembler les sociétés d'histoire, nous comptons aussi parmi nos membres des musées, sociétés de généalogie, centres d'archives, ainsi que des regroupements professionnels dans tous les secteurs des sciences historiques. À l'heure actuelle, notre membrariat est constitué de plus de 350 organismes en histoire qui représentent des milliers de citoyennes et citoyens du Québec. Notre réseau est des plus efficaces pour alimenter une offre culturelle en histoire et patrimoine de qualité partout sur le territoire, y compris là où le gouvernement est absent et bien souvent en comptant sur l'implication bénévoles de ses membres.

Notre mission, en plus de regroupement, vise la valorisation de l'histoire locale, régionale et nationale, tout en mettant en lumière les réalisations de nos membres. Avec les années, nous avons augmenté notre présence dans les milieux de l'histoire citoyenne grâce aux différents services que nous offrons pour aider le milieu. Nous exerçons un rôle prédominant en matière d'action citoyenne et d'éducation populaire dans les domaines de l'histoire et du patrimoine au Québec. Le champ d'expertise de notre réseau couvre ainsi, partout au Québec, tous les aspects de l'histoire et du patrimoine, incluant la muséologie - notons qu'un grand nombre de nos organismes membres sont des acteurs majeurs du milieu muséal et bénéficient de l'agrément des institutions muséales délivré par le gouvernement du Québec.

Tous les organismes qui composent le membrariat de la FHQ partagent les mêmes valeurs motrices de la Fédération : reconnaître et mettre en lumière l'engagement citoyen. C'est à ce titre que nous souhaitons aujourd'hui porter la voix des citoyennes et citoyens passionnés, défenseurs, propagateurs engagés pour l'histoire et le patrimoine. Ceux qui en somme constitueront, on l'espère, les partenaires privilégiés du Musée national de l'histoire du Québec.

II. Inquiétudes d'un milieu déjà fragile

Passée la surprise des effets d'annonce et des aléas de la communication politique, nous avons souhaité faire la lumière sur le projet, encouragés en cela par nos membres qui nous ont fait part de leurs craintes. Si nous nous réjouissons que le Québec consolide son offre culturelle en se dotant d'un nouvel établissement national, le premier depuis 1984, nous devons toutefois signaler que nos membres ont des inquiétudes qui nous amènent aujourd'hui à nous prononcer.

Plusieurs nous ont exprimé leur appréhension que le nouveau musée national vienne en concurrence avec le milieu culturel existant déjà fragilisé. Ils croient, tout comme nous, qu'au contraire, il devrait avoir comme mandat, de le soutenir. Tous observent, et ce depuis de nombreuses années, que les budgets existants (PAFIM, programme d'Aide au fonctionnement pour les institutions muséales) sont insuffisants, surtout en région, une situation qui menace la survie de plusieurs organismes du réseau muséal. Il ne faudrait pas que l'arrivée de ce nouveau joueur nuise aux budgets existants et monopolise une portion importante des visiteurs et des ressources humaines limitées qui font vivre la culture au Québec.

Une autre réticence concerne l'image que reflétera cette nouvelle institution muséale. Un musée de l'histoire se doit d'être tout autant un musée sur la Nation qu'une porte ouverte sur l'histoire du Québec, de ses régions. Il est important que l'image qui sera donnée de l'histoire du Québec soit celle d'un territoire qui s'est bâti et qui vit à travers ses différentes régions, sa diversité et toutes ses populations. Ce musée national doit donc être un incitatif, une vitrine pour que ses visiteurs aient le goût de mieux connaître les régions du Québec et leur histoire. Il ne doit pas être leur compétiteur, mais plutôt une locomotive pour elles.

Par ailleurs, nous pensons que l'instauration de ce nouveau membre majeur du réseau muséal du Québec devrait permettre un regard différent sur notre histoire. L'histoire des élites, telle que nous avons été habitués à rencontrer dans nos écoles et dans le discours historique, doit faire une place plus importante à la voix citoyenne. Nos régions et les membres de la Fédération Histoire Québec ont une approche différente de l'histoire, approche qui est complémentaire à la voix officielle. Souvent méconnue, la voix citoyenne ne peut plus être ignorée. Elle est une façon différente de faire l'histoire, et elle permet, par ses thématiques inédites et ses méthodes novatrices, de voir et faire l'histoire à partir des préoccupations locales, c'est-à-dire profondément humaines. Bien souvent ses sujets d'études sont repris ensuite par les professionnels des sciences historiques, cette fois dans une perspective plus traditionnelle. Il n'est pas question ici de substituer les professionnels de l'histoire et de la muséologie par un autre groupe, mais plutôt de bonifier le discours muséal grâce à cette façon de faire et de voir l'histoire. Laisser la place nécessaire à ces voix plurielles bénéficiera très certainement au futur musée.

III. Recommandations pour un musée national moteur et utile

Nos recommandations ont pour objet d'assurer au nouveau Musée national de l'histoire du Québec une meilleure représentativité de l'histoire qui y sera exposée et d'engager l'établissement à naître vers la plus grande efficacité.

Recommandation 1. Concrétiser le financement en histoire grâce au MNHQ et en dehors

Dans un écosystème culturel déjà fragile, il faudra pour le Gouvernement faire la preuve que cet effort considérable au profit d'un nouvel établissement national ne prive pas les autres organismes muséaux ou d'histoire. Nous souhaitons que cet investissement majeur dans un nouveau musée ne nuise pas aux actuels budgets du Gouvernement en culture, mais au contraire soit le signe d'une bonification et d'une pérennité de l'engagement gouvernemental pour l'histoire et les organismes qui la déploient au quotidien, afin que ceux-ci en bénéficient à leur tour.

Nous sommes conscients que les sommes allouées aux musées nationaux ne proviennent pas des mêmes enveloppes, mais *in fine* cela reste l'argent d'un même ministère, qui a déjà un budget insuffisant en regard de ses responsabilités multiples, dans un contexte économique qui nécessite des coupures alors même que nos organismes bénévoles ne touchent de leur côté aucune somme du ministère. Signalons ainsi notre propre aide au fonctionnement qui a subi des coupures, et ce malgré nos performances, l'augmentation considérable de notre membrariat et des services que nous rendons à nos adhérents institutionnels, mais aussi aux citoyens et aux pouvoirs publics. Quant aux membres que nous soutenons, ils bénéficieraient par ailleurs de la mise en place d'un appui gouvernemental pérenne à leur fonctionnement.

Ainsi, dans une vision d'un musée qui fait l'histoire d'un Québec multiple, nous souhaitons que le futur établissement puisse mettre en valeur les régions et leur richesse, et qu'en cela il sollicitera nos membres partout au Québec. Nous soulignons ici l'enjeu essentiel d'un musée aujourd'hui : la décentralisation de l'histoire. Le projet de loi précise que ce nouvel établissement sera au service de l'existant¹. Pour nous, il est important qu'il soit réellement au service des autres éléments du réseau muséal québécois, et plus largement du milieu culturel. En partant de ce principe, nous croyons que son budget d'acquisition pourra permettre l'acquisition de pièces maîtresses qui pourront ensuite être transférées aux institutions des territoires dont elles sont représentatives. De la même façon, il serait intéressant qu'une ou plusieurs salles soient réservées à des expositions conçues et pensées dans les régions afin de les représenter. Ces expositions pourront ensuite être envoyées dans les régions afin de faire connaître à l'ensemble du Québec l'histoire des autres régions, mais aussi le savoir-faire en muséologie de chacune. L'investissement ainsi fait, en plus de favoriser directement le musée, viendra encourager l'implication dont font preuve les organismes en histoire et patrimoine.

¹Modification de la Loi sur les musées nationaux « 24.2. Le Musée national de l'histoire du Québec a pour fonctions :

1° de faire connaître et de promouvoir l'histoire du Québec, sa culture et son identité distincte ainsi que de témoigner de l'évolution de la nation québécoise et de l'apport des communautés qui ont façonné son parcours et son territoire;

2° d'établir des liens avec le réseau muséal québécois et d'assurer une présence du Québec dans le réseau muséal international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. ».

Recommandation 2. Faire l'histoire de tous les Québécois

Nous croyons que si le Gouvernement veut faire de ce musée une réussite, il convient de s'assurer qu'il soit apolitique et qu'il reflète les différentes façons de voir, de faire et de comprendre l'histoire. Le Musée national d'histoire du Québec doit être à l'image de ce que le Québec est, et porter sur la place publique des débats sur des périodes ou des sujets controversés. Ce devrait justement être la fonction d'un musée aujourd'hui : amener les visiteurs à s'interroger sur leur histoire, à participer au débat public et à jouer leur rôle de citoyens.

Globalement nous nous réjouissons de ce qui nous a été annoncé. Par exemple, nous croyons fermement que la meilleure façon de préserver notre patrimoine bâti est de le mettre en valeur, de lui donner une vocation. C'est ainsi que le pavillon Camille-Roy, construit au milieu du XIX^e siècle, doit avoir une vocation. Cependant, cette nouvelle vocation ne doit pas s'établir au détriment de ce qui existe déjà. Pour faire de ce musée le lieu de rassemblement de tous les Québécois, il conviendra d'y présenter toutes les facettes de leur identité, en incluant ainsi, sous le même vocable d'histoire nationale, tous les peuples qui la composent. Par exemple et de manière non-exhaustive, la place nécessaire doit être faite aux anglophones, aux Premières Nations, aux communautés immigrantes qui ont contribué et continuent de contribuer à notre histoire. Nos sociétés d'histoire incarnent au quotidien ces aspects en donnant une lumière particulière à ces identités multiples qui ont façonné le Québec d'aujourd'hui.

Aussi sera-t-il important d'envisager que, si l'espace retenu n'est pas suffisant pour remplir la mission que le Gouvernement a voulu donner à cette nouvelle institution, il faudra peut-être songer à la création, hors de ces murs, de sections complémentaires afin d'aborder des pans importants ou des thématiques qui ne trouvent pas leur place dans les locaux envisagés. Nous pourrions, entre autres, utiliser la *Chapelle des Soeurs du Bon-Pasteur* sur la rue de la Chevrotière comme lieu d'expositions sur l'histoire des femmes ou de la mission sociale des communautés religieuses. D'autres espaces pourraient être explorés, notamment dans l'éventualité où le ministère de la Culture et des Communications réussisse à rapatrier ou à garder à Québec, une partie de la collection de Parcs Canada destinés à la réserve muséale fédérale de Gatineau. À partir des artefacts de cette collection en provenance de tout le Québec, il serait possible de s'assurer que les chercheurs et chercheuses de la région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches aient accès à des matériaux de grande valeur, aux visiteurs et citoyens de la région de se réapproprier leur passé.

Recommandation 3. Inclure la voix citoyenne

Faire l'histoire devient de plus en plus complexe, surtout au regard de la diversité des récits qui la composent. Nous comprenons aujourd'hui plus que jamais l'importance d'éclairer ses nombreuses zones grises par des apports et des voies méconnus. Cette nouvelle institution muséale doit permettre la diffusion de la diversité des voix, notamment celle des citoyens, des organismes et de leurs regroupements. La création du Musée national d'histoire du Québec est en effet le moment opportun pour prendre le temps de s'arrêter et provoquer un dialogue entre les professionnels de l'histoire et de la muséologie et les citoyennes et citoyens, ceux et celles qui ont un regard différent sur leur histoire.

En accord avec l'article 10 de la Loi sur les Musées nationaux (M-44), stipulant que « les nominations des membres du conseil d'administration doivent être représentatives de la société québécoise, notamment en s'assurant de la présence de personnes issues de communautés variées », nous suggérons au législateur d'inclure, dans le conseil d'administration, une représentation des organismes citoyens en histoire. Ainsi, la représentation citoyenne devrait permettre d'atteindre l'objectif que les régions et la voix citoyenne en histoire soient entendues. Ce membre, qui n'est pas nécessairement issu des milieux professionnels habituels des conseils d'administration, sera non seulement représentatif de la société québécoise, mais aussi d'une façon différente et non institutionnalisée de faire l'histoire.

Pour la Fédération Histoire Québec, nous croyons qu'une telle prise en compte des organismes citoyens et de leurs regroupements peut amener un point de vue différent en permettant la mise en valeur des travaux de nos membres, par exemple en patrimoine commémoratif, sur le travail qui se fait sur la mémoire des femmes, mais aussi en matière d'histoire citoyenne. La place prise par les organismes citoyens en histoire est généreuse, efficace et novatrice ; cela doit se refléter dans les orientations et actions d'un musée national de l'histoire. Outil de réflexion qui profitera indéniablement au musée, l'apport des sociétés d'histoire est *un sujet en soi* qui mérite sa place dans un établissement national et pourra faire l'objet de réflexions communes et d'expositions temporaires. Un musée qui intégrera, dans son fonctionnement et entre ses murs, les organismes citoyens et leur engagement sans faille, constituera, à n'en pas douter, une réussite institutionnelle et un encouragement véritable au milieu.

Nous espérons que le MNHQ permettra une mise en pratique réelle de la principale ambition de l'institution, qu'il dynamisera la collaboration de l'établissement, tant avec les régions qu'avec les voix citoyennes. Nous souhaitons qu'il favorise le financement et le rayonnement des communautés historiennes et muséales, tout en collaborant avec nos membres. Nous demandons que le Gouvernement profite de ce nouvel outil de promotion de notre histoire pour prendre en compte la voix citoyenne, maintenant incontournable comme en témoigne le dynamisme de notre réseau.

La Fédération Histoire Québec ne peut que souhaiter des preuves tangibles de la mission de collaboration avec le milieu, précisée dans le projet de loi, et de la volonté d'écoute des voix citoyennes, constatée dans les échanges avec les personnes responsables. Le Musée national de l'histoire peut aujourd'hui concrétiser ces engagements et être le véhicule du soutien, financier et disciplinaire, d'un milieu citoyen qui a fait la preuve de son engagement et de son efficacité pour la transmission d'une histoire écrite autrement. Ce sera dès lors un gain pour les sociétés d'histoire et autres organismes membres de la FHQ, qui seront ainsi reconnus, soutenus et mis en valeur. Le gouvernement du Québec tient, avec le Musée national de l'histoire, l'opportunité de démontrer qu'il soutient pleinement l'histoire et les citoyens qui la font vivre. Dans cette vision participative, nous croyons que la création du MNHQ viendra apporter un nouvel engouement pour l'histoire, celle du Québec, de ses régions et de son monde. Vouloir faire une histoire qui nous ressemble devrait être le but de tous. Quoiqu'elle soit différente selon les groupes, les régions et les individus, cette histoire montrera que toutes et tous sont impliqués dans sa création et sa diffusion.

C'est en gardant à l'esprit ces enjeux, aussi bien disciplinaires que politiques et économiques, que le gouvernement pourra faire du MNHQ le chantier pertinent qu'il doit être, notamment par des projets en partenariats, des prêts d'objets, des échanges d'expertise. Il en fera un outil qui profite au milieu, non seulement au milieu muséal, mais aussi au vivier riche et généreux de toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à l'histoire. Avec ces précautions posées, la FHQ réaffirme sa confiance dans l'équipe de préfiguration de professionnels et membres de la société civile qui permettront l'essor du musée. Les autorités peuvent compter sur la FHQ et ses membres pour faire entendre la voix citoyenne aux différentes étapes de conception, d'administration, d'organisation et d'évaluation du futur établissement.

Soyez assurés que la Fédération Histoire Québec reste disponible tout autant que vigilante, convaincue de la bonne volonté du Gouvernement de rendre l'histoire plus accessible encore, mieux financée et mieux reconnue. Nous offrons notre soutien au futur musée à Québec, ainsi que partout où des Québécoises et Québécois s'attacheront à faire vivre l'histoire jour après jour.

- *Septembre 2024*